CONDITIONS GENERALES DE VENTE

(Mise à jour juin 2025)

Désignation

L'entreprise Zen Attitude désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 90 chemin de la faïence 30330 Gaujac, déclaré auprès du préfet de la Région Occitanie sous le numéro 76300485730. L'entreprise Zen Attitude met en place et dispense des formations en massages bien-être et énergétiques non thérapeutiques.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par l'entreprise Zen Attitude pour le compte d'un client. Toute inscription à une ou des formation(s) auprès de l'entreprise Zen Attitude implique l'acception sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente.

Devis et attestation

Pour chaque formation, l'entreprise Zen Attitude s'engage à fournir un devis au client. En cas d'acceptation du devis, ce dernier est tenu de retourner à l'entreprise un exemplaire signé. Le devis comprendra le tarif de la ou des formations choisies, ainsi que celui du matériel si la formation nécessite l'achat de matériel spécifique.

Modalités d'inscription

Les inscriptions aux formations peuvent s'effectuer à tout moment. Un contrat de formation est alors signé entre l'organisme de formation et le stagiaire. Afin de respecter le délai de rétractation prévu par les articles L6353-5 et L6353-6 du code du travail, aucune inscription ne sera possible et donc aucun contrat ne sera signé à moins de 10 jours calendaires avant la date de début de la formation.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros TTC, l'entreprise Zen Attitude n'étant pas assujettie à la TVA, selon l'article 293B du CGI. Le paiement est à effectuer selon les conditions suivantes :

Un acompte de 30% de la totalité du coût de la formation sera demandé au client pour les frais d'inscription, à l'issue du délai de rétraction prévu par les articles L6353-5 et L6353-6 du code du travail, soit un délai de 10 jours après la signature du contrat de formation.

Le client s'engage à régler la totalité du coût de la formation au plus tard à l'issue de ladite formation. Celui-ci pourra être réglé soit en un seul paiement à la fin de la session de formation, soit selon un échéancier établi à l'avance et accepté par le client. L'échéancier dépendra du calendrier des formations choisies. Les paiements pourront s'échelonner à partir de l'acompte versé, jusqu'à l'issue de la dernière formation effectuée mais pas au-delà. Cependant, quel que soit le nombre de formations achetées et quel que soit le calendrier choisi, le client ne pourra payer qu'en 10 fois maximum, acompte compris (acompte + 9 règlements), et ce même si la dernière formation est planifiée plus de 10 mois après la signature du contrat et le versement de l'acompte.

Le règlement des factures peut être effectué par espèces, chèques, carte bancaire ou virements. Une facture sera éditée et transmise au stagiaire après le règlement intégral du coût de la formation.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où l'entreprise Zen Attitude ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCA au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client. Dans le cas où Zen Attitude n'obtiendrait pas un accord de subrogation par l'Opca, la formation sera facturée au client. Celui-ci pourra demander le remboursement de la formation à son Opca sur présentation de la facture.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

Le report ou l'annulation d'une séance de formation est possible. Tout report et toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse genevieve.boulogne@gmail.com.

- En cas de report par le client, celui-ci devra indiquer par mail à Zen Attitude la nouvelle session choisie en fonction du calendrier des formations publié sur le site internet de Zen Attitude.
- En cas d'annulation de la formation par le client, et quel que soit le délai de prévenance, celui-ci est tenu de payer une pénalité d'annulation à hauteur de 30% du coût total initial de la formation. Cependant, en cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total initial sera facturée au client.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

(Mise à jour juin 2025)

- En cas d'abandon par le stagiaire en cours de formation, l'entreprise Zen Attitude pourra retenir sur le coût total les sommes réellement engagées pour la réalisation de la formation.
- En cas d'inexécution de ses obligations à la suite d'un événement fortuit ou à un cas de force majeur, l'entreprise Zen Attitude ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail. Toutefois, d'autres dates de formation pourront être proposées au client. Dans l'hypothèse où les nouvelles dates proposées ne conviendraient pas au client, ce dernier pourra demander à ce qu'il soit procédé à l'annulation de son inscription. Zen Attitude s'engage alors à rembourser la totalité de l'acompte versé par le client. Si le client a versé un seul acompte pour plusieurs formations, il lui sera remboursé uniquement la somme correspondant à l'acompte de la formation annulée.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier le temps et le contenu des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Le nombre d'heures et les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique…), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de l'entreprise Zen Attitude. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents dans son entreprise à des fins commerciales ou en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à l'entreprise Zen Attitude sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles (Règlement Général de Protection des Données – RGPD), le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant. Le client peut accéder à ces informations et en demander la rectification auprès de ZEN ATTITUDE, via une demande en ligne ou par courrier à : ZEN ATTITUDE – Mme BOULOGNE Geneviève – 90, chemin de la faïence – 30330 GAUJAC, en indiquant ses nom, prénom et adresse.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre l'entreprise Zen Attitude et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. A défaut d'accord amiable, le consommateur a la possibilité de saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont relève le professionnel, à savoir la Société Médiation Professionnelle (SMP), dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite adressée au professionnel. La saisine du médiateur de la consommation devra s'effectuer :
- soit en complétant le formulaire prévu à cet effet sur le site internet https://www.mediateur-consommation-smp.fr
- soit par courrier adressé à : Médiateur-Consommation-Smp Alteritae 5 rue Salvaing 12 000 Rodez.

Le tribunal compétent pour tout litige relatif à ce contrat est le tribunal de Nîmes et la loi applicable est la loi française.